

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du 10 Décembre 2024

Délibération n°2024-MAIRIE-049B

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE DELIBERATION SUITE A UNE ERREUR DE PLUME

L'an deux mil vingt-quatre, le dix du mois de décembre à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BOUNOUA Houassilla, COULET Philippe, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela
Absents excusés : DURET Laëtitia,
Absents : BONICEL Carole, COMPAN-RICHARD Agnès, PRATLONG Maxime, RAMON Guillaume, VOLPELLIERE Stéphanie

Mme SAUVAIRE Manuela a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET M57 COMMUNE

Nb de
conseillers en
exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 9

Convocation le :
03/12/2024

ARTICLES	NOM	AUGMENTATI ON CREDITS	DIMINUTIONS CREDITS	AUGMENTA TION RECETTES	DIMINUTION DE RECETTES
FONCTIONNEMENT					
615221	BATIMENTS PUBLICS	+ 12 000			
615228	AUTRES BATIMENTS	+ 5 000			
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	+ 30 000			
739211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	+ 500			
75888	AUTRES			+ 29 100	
7478	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES			+ 18 400	
INVESTISSEMENT					
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	+ 25 000			
1335	AMENDES DE POLICE			+ 25 000	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus

VOTE : A l'unanimité des membres présents

Pour copie conforme

le Maire



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Transmis au représentant de l'Etat le : 12/12/2024
Affiché le : 12/12/2024

Accusé de réception en préfecture
030-213001829-20241213-2024-MAIRIE049B-AI
Date de télétransmission : 13/12/2024
Date de réception préfecture : 13/12/2024